

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION  
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°  
2464)

N° CL75

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme K/Bidi et Mme Faucillon

-----

### ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---